



**PINAISE ! ... MAIS COMMENT VEUX-TU BOSSER  
PAR UNE CANICULE PAREILLE ? ! ...**

## **Arnavant:**

Créée en 2004, la *Plateforme Arnavant* a pris réellement de l'ampleur avec le transfert des activités des services arrières de Marseille 13, 14 et 15 fin 2006 et l'installation d'une *MTP* remplaçant la *NEC* de *Marseille Ville CTC*.

Ce projet de concentration des "départs" s'inscrit dans le cadre de *Cap Qualité Courrier* des Bouches du Rhône. Depuis le 29 novembre 2007, la *DOTC 13* a officialisé son schéma et *Arnavant* doit devenir l'annexe Centre de Tri de la *PIC de Provence*.

### **Promesses du passé et présent inquiétant :**

Dans un **document officiel** daté du 24 octobre 2006 *La Poste* se fixait **3 objectifs** :

- continuer la mise en œuvre du schéma de concentration de Marseille,
- créer un espace accueil et service aux clients entreprises,
- améliorer les conditions de travail (ergonomie, locaux, ambiance thermique, plein pied, luminosité, stationnement, etc...).

### **Bilan actuel :**

*La Poste* préfère mettre en œuvre son schéma de concentration et faire plaisir aux clients entreprises plutôt que d'améliorer les conditions de travail du personnel.

■ A *SUD*, nous supposons que la *DOTC 13* considère que, c'est par soucis d'ergonomie qu'il n'y a pas de siège pour trier.

■ A *SUD*, nous supposons que la *DOTC 13* considère que, c'est pour créer une ambiance "chaleureuse" qu'il fait 30° dans cet hangar et qu'aucune amélioration n'a été apportée sur "*chaud l'été / froid l'hiver*".

■ A *SUD*, nous supposons que la *DOTC 13* considère que, sachant le personnel joueur, les distributeurs à boissons et autres friandises mis à l'entrée du hangar n'ont toujours pas été déplacés. Les agents peuvent comme cela, s'amuser à éviter le matériel entrant et sortant.

■ A *SUD*, nous supposons que la *DOTC 13* considère qu'il est plus convivial de discuter avec un distributeur plutôt qu'avec un être humain.

**La DOTC 13 se moque des agents : ça SUFFIT !**

### **En audience le 03 juillet, SUD a exigé pour l'immédiat :**

- le **déplacement des distributeurs** situés à l'entrée, déplacement promis depuis longtemps,
- La mise en place d'**une véritable cafétéria** en lien avec le restaurant de Marseille Ville CTC, pendant les pauses et pausettes avec du personnel détaché et une enquête pour connaître les besoins des agents en la matière,
- Une **pausette supplémentaire** pour tenir compte de la fatigue engendrée par la chaleur ambiante,
- La **fin du "flicage"** des agents au retour des tournées (**SUD** n'est pas contre toute évolution et des outils "flasheur" modernes), en revanche **SUD** est contre l'utilisation qui peut en être faite et la lobotomisation des cerveaux.

### **SUD est très inquiet pour l'avenir :**

Depuis que la **DOTC 13** a dévoilé le projet **CQC** (29/11/2007), les négociations, entre l'intersyndicale et la **Direction** sont globalement négatives. Le seul acquis sérieux est la garantie à "**titre personnel**" pour le personnel d'**Arnavant** de bénéficier des avantages liés à la zone **ZUS**.

Pour le reste, la **DOTC 13** a essayé de privilégier les **mesures sociales transitoires** pour inciter par tous les moyens de **faire partir les agents des Centre de Tri** (*en particulier à Marseille Ville CTC*).

La **DOTC 13** a **refusé**, de fait, d'aborder les **sujets qui fâchent** : horaires, conditions de travail, santé au travail, organisations, emploi, mais aussi restauration, transport, parking etc...dans les futurs Centres "**Arnavant, PPDC Centre, PPDC Est, Provence** et **Rognac**."

🔊 **SUD** exige que soit revu le planning des travaux communiqué lors du CHSCT du 23 avril pour **Arnavant**.

🔊 Pour **SUD**, la priorité doit être donnée à une climatisation "réversible" afin que les agents puissent travailler dans des conditions normales (été comme hiver).

🔊 Pour **SUD**, la priorité doit être donnée à la création d'un véritable parking.

Les **Sections SUD** avertissent solennellement la **Direction de Marseille Ville CTC** et la **DOTC 13** que si les "**responsables**" de **La Poste** des BdR ne prennent pas de **mesures immédiates** et **refusent** de garantir dans les négociations le futur des personnels, **SUD**, en concertation avec les autres **O.S**, appellera à l'action.

**SUD considère que c'est dans l'unité des Organisations Syndicales à travers des HIS, AG, Audiences communes et dans l'unité du personnel que tous ensemble nous bâtirons l'avenir et ferons respecter notre dignité.**